



10 - La sécurité

Prévenir, prévenir et encore prévenir. Le milieu agricole fourmille de pièges de toutes sortes... Assurer la sécurité de vos visiteurs c'est une priorité, mais aussi une manière de dire : bienvenue chez nous!

AVANT de se lancer...

- Une VISITE PRÉVENTIVE d'un responsable du service des incendies de la municipalité
- Une POLICE D'ASSURANCE adéquate au regard de la responsabilité civile (minimum 2 millions dollars)

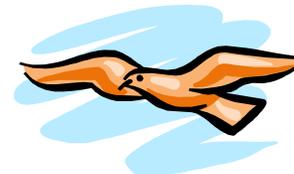


Exemple d'une fiche d'inscription des numéros de téléphone : voir l'annexe-sécurité

- TROUSSE DE PREMIERS SOINS complète, facilement repérable et accessible



Il est important de vérifier régulièrement le contenu de votre trousse de sécurité! (voir l'annexe-sécurité)



Pour un bon DÉPART...

- TÉLÉPHONE accessible et identifié
- Liste à jour des NUMÉROS DE TÉLÉPHONES des premiers répondants affichée près du téléphone et dans la trousse de sécurité
 - Police
 - Pompiers
 - Ambulance
 - Centre antipoison
 - Info santé
 - Pharmacies

Toute utilisation ou mise en application des informations, des techniques ou des outils décrits dans ce document demeure l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Ce document est la propriété du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est.
La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu la publication de ce document.
Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec diffuse gratuitement ce document.

- CONSIGNES DE SÉCURITÉ (en prévention des dangers)

- Pour le personnel :
 - △ Liste écrite
 - △ Partie intégrante de la formation
- Pour les visiteurs :
 - △ Panneaux d'information
 - △ Information verbale lors de l'accueil
 - △ Vérifier si des personnes ont des allergies sévères (aliments, insectes, animaux, etc.)



- ÉCLAIRAGE ADÉQUAT des accès extérieurs et intérieurs en tout temps
- ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ en cas de panne d'électricité et cas d'urgence (adapté selon l'exploitation)
- SORTIES DE SECOURS identifiées



Pour un bon DÉPART...

○ EXTINCTEUR(S)

- Catégorie adéquate
- En nombre suffisant
- Accessible(s)
- Repérable(s) aisément.

○ AVERTISSEURS DE FUMÉE

○ PLAN D'ÉVACUATION dans les endroits appropriés

- Fournir un plan au service d'incendie

○ Gestion de la CIRCULATION DE LA MACHINERIE AGRICOLE

- Prévoir des voies réservées
- Restreindre la circulation pendant les visites
- Identifier les zones ou secteurs où le visiteur et les usages agricoles peuvent se croiser
- Aménager le site en fonction des usages

○ SIGNALISATION PRÉVENTIVE des dangers

(ex. : réflecteurs aux entrées et sorties du site, clôture électrique, puits, étang, marche inégale ou trop haute, animaux, hauteur des portes, exposition aux pesticides, etc.)

△ Support de signalisation : sur des obstacles (roches, balles de foin, etc.), sur des panneaux, pancartes, clôture, ruban, chaînes, cages d'animaux, etc.



○ CLÔTURES ET BARRIÈRES convenant à chaque type d'animal (ex. : bisons, poules, etc.)

○ AIRES DES JEUX

- Veiller à installer des jeux sécuritaires
- Clôturer l'aire des jeux
- Fixer des tranches d'âge ou de taille pour les différents jeux
- Voir à une surveillance constante des enfants

○ ENTREPOSAGE adéquat

- Des pesticides et des fertilisants
- De la machinerie et des outils (équipements non utiles à la clientèle touristique)



Un simple râteau qui traîne peut être dangereux...
Et ne sous-estimez jamais la curiosité
et l'agilité des enfants!

○ Convivialité des ANIMAUX EN LIBERTÉ (ex. : chiens, chats, oies, poules, etc.)

Ah! les chiens... Un jour de pluie et de boue,
Fido est allé se coller aux touristes pour les
embrasser à l'arrivée...
Quel goujat! Il faut le surveiller!





Pratiques SOUHAITABLES...



- Formation du personnel en SECOURISME ET EN RÉANIMATION CARDIAQUE
△ Défibrillateur (DEA) sur place
- PLAN DE MESURES D'URGENCE (Savoir réagir au danger)
- Connaître le plan de MESURES D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ
- Mise en évidence des consignes de mesures d'urgence liées à L'EMPLOI DE PRODUITS CHIMIQUES (de nettoyage, agricoles, etc.)



- Center for profitable Agriculture (2005) Agritourism in focus : A guide for Tennessee farmers. The University of Tennessee, UT/Extension, PB 1754, chapitre 7 : safety considerations, p. 69-81.

Contenu : principales mesures de sécurité à prévoir dans une entreprise agricole et comment les planifier : accès à la propriété et aux bâtiments ; circulation des véhicules et des piétons ; stationnements ; éclairage intérieur et extérieur ; gestion des animaux, des parasites, des denrées périssables, de la machinerie et des activités récréatives ; protection contre le feu ; aléas et désastres naturels ; urgences médicales.

Où le consulter : www.extension.purdue.edu/extbusiness/stories/PB1754.pdf

- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (2008) Gestion des risques dans les fermes ouvertes au public. In Au-delà de l'agriculture de production. 15 p.

Contenu : notion de risques et façons de réduire ces risques tant pour les employés et les visiteurs que pour l'entreprise elle-même ; comment préparer un plan d'urgence.

Où le consulter : www.omafra.gov.on.ca/french/busdev/facts/06-088.pdf

- Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (2013) Les allergies alimentaires : guide à l'intention des restaurateurs. ACR-SA en collaboration avec Anaphylaxie Canada, Toronto, 16 p.

Contenu : Ce guide très facile à consulter aide à mieux comprendre les allergies alimentaires et ce que l'on peut faire pour éviter les incidents reliés à des allergies dans votre établissement. On y mentionne les symptômes, les aliments qui peuvent causer des réactions allergiques ou des intolérances ainsi que la démarche à entreprendre pour gérer les allergènes dans l'établissement.

Où le consulter : www.restaurantcentral.ca/LinkClick.aspx?fileticket=EsmO11Hi3-g%3D&tabid=7673

Pour en savoir DAVANTAGE...



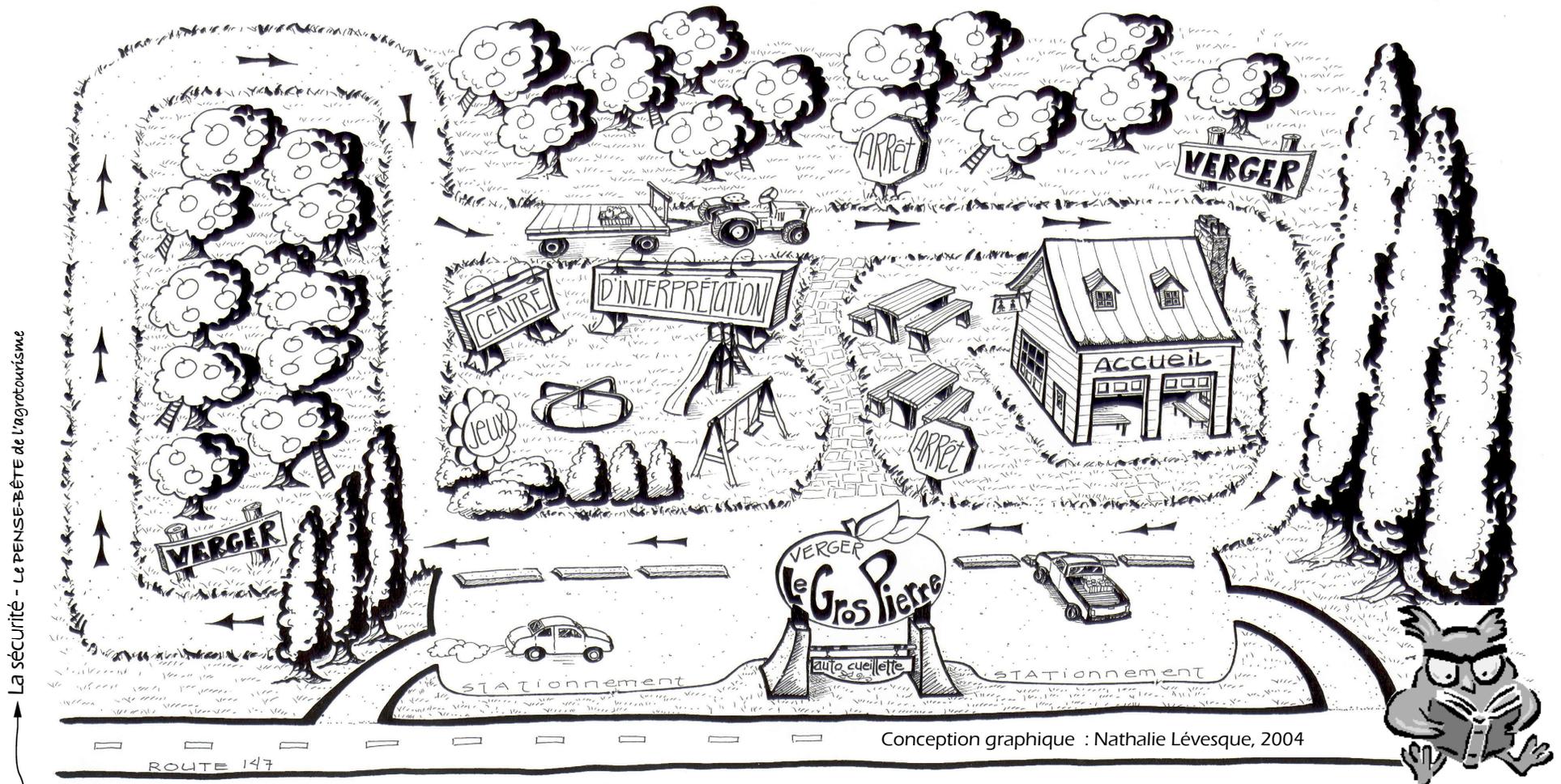
Suggestions de LECTURE

- Ouellette, Nicole et coll.(2012) Guide de prévention en milieu de travail à l'intention de la petite et de la moyenne entreprise. 2^e édition. Direction de la prévention-inspection de la CSST, 40 p. (inclut un document encarté : Grille de sélection des moyens de prévention à l'intention de la petite entreprise)

Où le consulter : www.csst.qc.ca/publications/200/Pages/dc_200_16082.aspx

Pour en savoir DAVANTAGE...

Gestion de la circulation de la machinerie agricole (exemple)



Exemple de consignes établies par les propriétaires du Verger Le Gros Pierre (Compton) :

- Le tracteur et la voiturette qui promènent les visiteurs circulent toujours dans le sens des flèches
- Le parcours comprend deux arrêts permanents et des arrêts ponctuels dans le verger selon les périodes de cueillette
- Le débarquement des visiteurs se fait toujours du même côté, vers l'intérieur du site
- Le chauffeur veille à ce que tout le monde demeure assis durant la promenade et vérifie sous le tracteur avant de repartir
- Le tracteur a toujours priorité sur les voitures des visiteurs
- Les fins de semaine de fort achalandage, du personnel supplémentaire assure le contrôle de la circulation et le stationnement sur le site
- Les voitures n'ont pas accès au verger

Pour en savoir DAVANTAGE...



Formation du personnel en secourisme et réanimation cardiaque

Commission de la santé et de la sécurité du Québec

www.csst.qc.ca

Ministère de la Sécurité publique

www.securitepublique.gouv.qc.ca

Croix-Rouge canadienne

www.croixrouge.ca

Ambulance Saint-Jean

www.sja.ca

Actions Secours inc.

www.actions-secours.qc.ca/

Plan de mesures d'urgence

C'est un outil préventif permettant de réagir rapidement et efficacement à une situation pouvant entraîner des pertes humaines et matérielles. La survie de votre entreprise pourrait peut-être en dépendre. De plus, un plan d'urgence n'est pas statique et peut évoluer en fonction du développement de votre entreprise. Il faut donc le mettre à jour périodiquement.

Un plan d'urgence adéquat doit :

- Identifier les risques
- Assurer la sécurité des travailleurs et des intervenants internes et externes et des invités (visiteurs)
- Permettre d'intervenir rapidement et efficacement lorsqu'une situation dangereuse se présente
- Contenir les renseignements nécessaires pour faire face à une situation d'urgence (plan d'évacuation des bâtiments, numéros de téléphone en fonction des urgences)
- Définir les rôles et les responsabilités des différents intervenants
- Réduire les risques de destruction de produits et les pertes humaines et matérielles
- Réduire l'ampleur des répercussions sur l'environnement
- Aider les intervenants à prendre rapidement les mesures appropriées
- Réduire le temps et les coûts de rétablissement de la situation
- Inspirer confiance aux intervenants, au public et à l'industrie

Source : Ménard, Luc (1999) Planification des mesures d'urgence pour assurer la sécurité des travailleurs ; Guide d'élaboration d'un plan de mesures d'urgence à l'intention de l'industrie. Direction de la prévention-inspection de la CSST, 82 p.

http://books.google.ca/books/about/Planification_des_mesures_d_urgence_pour.html?id=-BUDyWAAcAAJ&redir_esc=y

Assurance responsabilité civile des entreprises

La protection générale d'assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré en raison de dommages corporels, de dommages matériels ou de privation de jouissance de biens corporels survenant pendant que cette assurance est en vigueur pour autant qu'ils résultent d'un sinistre s'étant produit dans les limites territoriales de la garantie. (Source : Promutuel Coaticook-Sherbrooke)

Bref, ce qu'il faut retenir c'est que : dès que les activités d'une entreprise changent (en l'occurrence l'ajout de nouvelles activités agrotouristiques), cette dernière doit immédiatement en informer son assureur (ou son courtier en assurances) afin de s'assurer que ces nouvelles activités et les risques inhérents sont couverts par le contrat d'assurances. Ces modifications entraîneront indéniablement une hausse du coût annuel de la police d'assurances de l'entreprise. D'autre part, certaines associations peuvent offrir des tarifs préférentiels sur différents coûts assumés par l'entreprise.

Annexe-SÉCURITÉ

Exemples d'inventaire du contenu d'une TROUSSE DE SÉCURITÉ

○ FAMILIALE

- 1 manuel de secourisme
- 10 tampons antiseptiques
- 5 tampons pour calmer les piqûres
- 1 onguent de premiers soins
- 2 onguents à brûlures
- 2 sachets- soulagement de démangeaisons
- 25 pansements en plastique
- 15 pansements élastiques
- 3 pansements à jointures
- 3 pansements pour bout de doigt
- 1 bandage triangulaire
- 5 compresses non adhésives (2 po. X 3 po.)
- 1 coussinet stérile (5 po. X 9 po.)
- 5 compresses non adhésives (3 po. X 3 po.)
- 1 pansement compressif stérile
- 2 bandages de gaze extensible (2 po. X 5 vg.)
- 2 compresses oculaires stériles
- 1 diachylon
- 1 compresse froide instantanée
- 2 abaisses-langue pouvant servir d'éclisses pour immobiliser les doigts
- 1 forceps de premiers soins
- 1 ciseau
- 1 paire de gants au latex
- 4 comprimés antiacides
- 1 couverture de secours
- 1 étui en nylon avec 2 boucles pour ceinture
- Dose d'adrénaline (épinéphrine) sous forme d'auto-injecteur « EpiPen » (allergies)

Note : la dose pour enfant est de 0,15 ml alors qu'elle est de 0,30 ml pour un adulte

Source : www.aqaa.qc.ca

Croix-Rouge canadienne (trousse de secours)
www.croixrouge.ca

Inscrire ci-dessous les numéros de téléphone des PREMIERS RÉPONDANTS :

- Police.....
- Pompiers.....
- Ambulance.....
- Centre anti-poison..... 1-800-463-5060.....
- Info santé.....
- Pharmacie.....

○ CSST

- 1 manuel de secourisme approuvé par la CSST
- 1 paire de ciseaux à bandage
- 1 pince à échardes
- 12 épingles de sûreté (grandeurs assorties)
- 25 pansements adhésifs (25 mm X 75 mm) stériles, enveloppés séparément
- 25 compresses de bandage de gaze (50 mm X 9 mm) stériles, enveloppées séparément
- 4 rouleaux de bandages de gaze stérile (50 mm X 9 mm), enveloppés séparément
- 4 rouleaux de bandages de gaze stérile (101,6 mm X 9 mm), enveloppés séparément
- 6 bandages triangulaires
- 4 pansements compressifs (101,6 mm X 101,6 mm) enveloppés séparément
- 1 rouleau de diachylon (25 mm X 9 mm)
- 25 tampons antiseptiques, enveloppés séparément
- Dose d'adrénaline (épinéphrine) sous forme d'auto-injecteur « EpiPen » (allergies)
Note : la dose pour enfant est de 0,15 ml (15 à 30 kg de poids) alors qu'elle est de 0,30 ml pour un adulte

Source : www.aqaa.qc.ca

Voir la Foire aux questions concernant l'auto-injecteur
« EpiPen » (allergies)

www.epipen.ca/fr/